



TG/319/1

ORIGINAL : English

DATE : 2017-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

**PHACÉLIE**

code UPOV: PHACE\_TAN

*Phacelia tanacetifolia* Benth.**PRINCIPES DIRECTEURS****POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN****DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

Autres noms communs :\*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Phacelia tanacetifolia</i> Benth.	Scorpion Weed, California Bluebell	Phacélie à feuilles de tanaïsie	Phazelie	Phazelia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

**DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
2. MATERIEL REQUIS.....	<a href="#">3</a>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<a href="#">3</a>
3.2 Lieu des essais.....	<a href="#">3</a>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<a href="#">3</a>
3.4 Protocole d'essai.....	<a href="#">3</a>
3.5 Essais supplémentaires.....	<a href="#">4</a>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<a href="#">4</a>
4.1 Distinction.....	<a href="#">4</a>
4.2 Homogénéité.....	<a href="#">5</a>
4.3 Stabilité.....	<a href="#">5</a>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<a href="#">5</a>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">6</a>
6.1 Catégories de caractères.....	<a href="#">6</a>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<a href="#">6</a>
6.3 Types d'expression.....	<a href="#">6</a>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<a href="#">6</a>
6.5 Légende.....	<a href="#">7</a>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<a href="#">8</a>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">10</a>
8.1 Explications portant sur certains caractères.....	<a href="#">10</a>
8.2 Stades de croissance.....	<a href="#">13</a>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<a href="#">14</a>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<a href="#">15</a>

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Phacelia tanacetifolia* Benth..

## 2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

500 g de semences

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.

### 3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 200 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

### 3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 40 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 40 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

#### 4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés allogames. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations figurant dans l'introduction générale.

#### 4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

### 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Ploïdie (caractère 1)
- (b) Époque de début de floraison (caractère 3)
- (c) Plante : hauteur naturelle (caractère 4)
- (d) Fleur : couleur (caractère 8)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Ejemplos Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7
	<b>Name of characteristics in English</b>	<b>Nom du caractère en français</b>	<b>Name des Merkmals auf Deutsch</b>	<b>Nombre del carácter en español</b>		
	states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression  
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3  
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3  
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)  
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 6 Non applicable
- 7 Échelle des stades de croissance Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. (*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Ploidy</b>		<b>Ploïdie</b>	<b>Ploidie</b>	<b>Ploidía</b>		
	diploid		diploïde	diploid	diploide	Amerigo, Lisette, Oka, Wolga	2
	tetraploid		tétraploïde	tetraploid	tetraploide		4
<b>2.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>		<b>35-39</b>			
	<b>Leaf: intensity of green color</b>		<b>Feuille : intensité de la couleur verte</b>	<b>Blatt: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Hoja: intensidad del color verde</b>		
	light		faible	hell	claro		1
	medium		moyenne	mittel	intermedio	Lisette	2
	dark		forte	dunkel	oscuro	Balo	3
<b>3. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Time of beginning of flowering</b>		<b>Époque de début de floraison</b>	<b>Zeitpunkt des Blühbeginns</b>	<b>Época de comienzo de la floración</b>		
	early		précoce	früh	temprana	Barcelia, Lilla	3
	medium		moyenne	mittel	intermedia	Amerigo, Anabela	5
	late		tardive	spät	tardía	Beehappy	7
<b>4. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>62-65</b>			
	<b>Plant: natural height</b>		<b>Plante : hauteur naturelle</b>	<b>Pflanze: natürliche Höhe</b>	<b>Planta: altura natural</b>		
	short		basse	niedrig	corta	Asta	1
	medium		moyenne	mittel	mediana	Anabela, Lilla, Natra	2
	tall		haute	hoch	alta	Balo, Mira, Stala	3
<b>5. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>62-65</b>			
	<b>Leaf: length</b>		<b>Feuille : longueur</b>	<b>Blatt: Länge</b>	<b>Hoja: longitud</b>		
	short		courte	kurz	corta	Astra, Atara, Balo	1
	medium		moyenne	mittel	mediana	Anabela, Vetrovska	2
	long		longue	lang	larga	Amerigo	3
<b>6. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>62-65</b>			
	<b>Leaf: width</b>		<b>Feuille : largeur</b>	<b>Blatt: Breite</b>	<b>Hoja: anchura</b>		
	narrow		étroite	schmal	estrecha	Natra	1
	medium		moyenne	mittel	mediana	Beehappy, Boratus	2
	broad		large	breit	ancha	Anabela	3



	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. (*)	QN	VG	(+)	62-65			
	<b>Leaf: anthocyanin coloration</b>		<b>Feuille : pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blatt: Anthocyanfärbung</b>	<b>Hoja: pigmentación antocianica</b>		
	absent or weak		absente ou faible	fehlend oder sehr gering	ausente o leve	Lilla	1
	medium		moyenne	mittel	media	Lisette	2
	strong		forte	stark	intensa	Factotum	3
8. (*)	PQ	VG		62-65			
	<b>Flower: color</b>		<b>Fleur : couleur</b>	<b>Blüte: Farbe</b>	<b>Flor: color</b>		
	white		blanc	weiß	blanco	Blanca	1
	blue violet		violet-bleu	blauviolett	violeta azulado	Angelia	2
	red violet		violet-rouge	rotviolett	violeta rojizo		3
9. (*)	QN	MS/VG		75-78			
	<b>Plant: length of stem including infructescences</b>		<b>Plante : longueur de la tige, y compris les infructescences</b>	<b>Pflanze: Länge des Triebs einschließlich Fruchtstand</b>	<b>Planta: longitud del tallo incluidas las infrutescencias</b>		
	short		courte	kurz	corto		1
	medium		moyenne	mittel	mediano	Vega	3
	long		longue	lang	largo	Volga	5
10. (*)	QN	MS/VG	(+)	75-78			
	<b>Infructescence: length</b>		<b>Infructescence : longueur</b>	<b>Fruchtstand: Länge</b>	<b>Infrutescencia: longitud</b>		
	short		courte	kurz	corta	Oka, Volga	1
	medium		moyenne	mittel	mediana	Vetrovska	3
	long		longue	lang	larga	Barcelia	5
11. (*)	QN	VG	(+)	75-78			
	<b>Infructescence: number of tendrils</b>		<b>Infructescence : nombre de vrilles</b>	<b>Fruchtstand: Anzahl Ranken</b>	<b>Infrutescencia: número de zarcillos</b>		
	few		petit	wenige	bajo	Boratus	1
	medium		moyen	mittel	medio	Angelia, Oka	2
	many		grand	viele	alto	Amerigo, Meva	3
12.	QN	MG		89			
	<b>1000 seed weight</b>		<b>Poids de 1000 graines</b>	<b>1000-Korngewicht</b>	<b>Peso de 1000 semillas</b>		
	low		petit	gering	bajo	Lilla	3
	medium		moyen	mittel	medio	Vetrovska	5
	high		grand	hoch	alto	Anabela	7
13.	QN	VG		89			
	<b>Seed: intensity of brown color</b>		<b>Graine : intensité de la couleur brune</b>	<b>Samen: Intensität der Braunfärbung</b>	<b>Semilla: intensidad del color marrón</b>		
	light		faible	hell	claro	Amerigo, Anabela	1
	medium		moyenne	mittel	intermedio	Lilla, Stala	2
	dark		forte	dunkel	oscuro	Natra	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1: Ploïdie

La ploïdie doit être déterminée selon des méthodes cytologiques standard.

Ad. 3: Époque de début de floraison

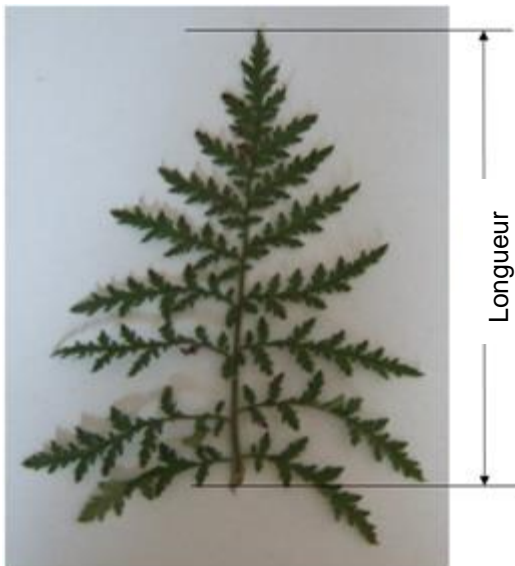
Le début de floraison est atteint lorsque 10% des plantes ont des fleurs ouvertes.

Ad. 4: Plante : hauteur naturelle

À observer de la base de la plante au sommet de l'inflorescence sur la tige principale.

Ad. 5: Feuille : longueur

L'observation doit être effectuée sur une feuille de la partie médiane de la tige principale.



Ad. 6: Feuille : largeur

L'observation doit être effectuée sur une feuille de la partie médiane de la tige principale. La largeur doit être mesurée à l'endroit le plus large.

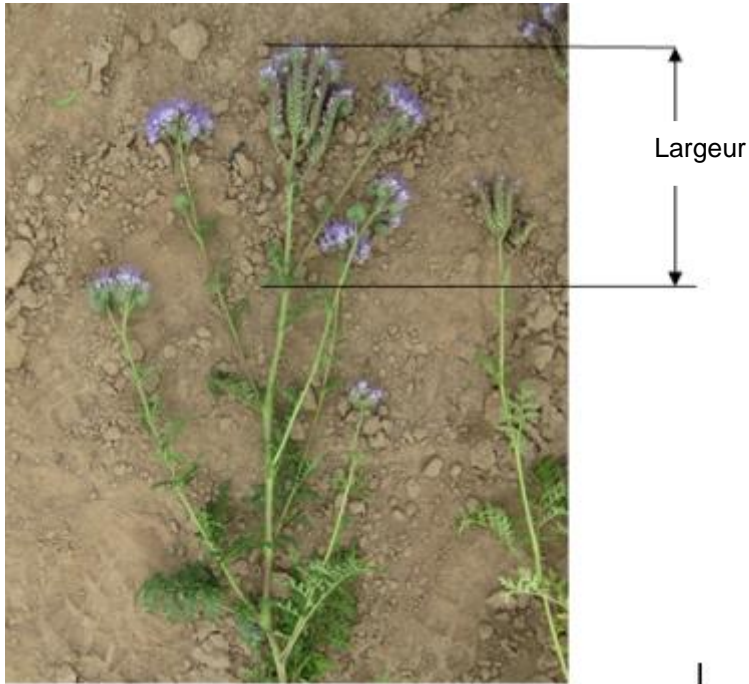


Ad. 7: Feuille : pigmentation anthocyanique

L'observation doit être effectuée sur des feuilles de la partie médiane de la tige principale.

Ad. 10: Infructescence : longueur

L'infructescence doit être observée de la branche terminale de la tige principale au sommet de la vrille terminale.



Ad. 11: Infructescence : nombre de vrilles

Le nombre de vrilles doit être observé sur l'infructescence de la tige principale.



## 8.2 *Stades de croissance*

### **CLÉ DESCRIPTION GÉNÉRALE**

- 0** Germination
- 00** Graine sèche
- 10** Développement des feuilles
- 20** Formation des pousses latérales
- 30** Allongement de la tige, développement de la pousse (pousse principale)
- 31 Tige de 10% de la longueur définitive
- 32 Tige de 12% de la longueur définitive
- 33 Tige de 30% de la longueur définitive
- 34 Tige de 40% de la longueur définitive
- 35 Tige de 50% de la longueur définitive
- 39 Longueur maximale de la tige atteinte
- 50** Apparition de l'inflorescence (tige principale)
- 60** Floraison
- 61 Début de floraison : 10% de fleurs ouvertes
- 62 20% de fleurs ouvertes
- 63 30% de fleurs ouvertes
- 64 40% de fleurs ouvertes
- 65 Pleine floraison : 50% de fleurs ouvertes, les premiers pétales peuvent être tombés
- 67 Vers la fin de la floraison : la majorité des pétales sont tombés ou ont séché
- 69 Fin de la floraison : nouaison visible
- 70** Développement des graines
- 75 50% des graines ont atteint leur taille définitive
- 76 60% des graines ont atteint leur taille définitive
- 77 70% des graines ont atteint leur taille définitive
- 78 80% des graines ont atteint leur taille définitive
- 79 Toutes les graines ont atteint leur taille définitive
- 80** Maturité des graines
- 89 Pleinement mures : graines présentant une couleur de maturité

9. Bibliographie

Demianowicz, Z., 1953: Rosliny miododajne. PWRiL, Warszawa, PL.

Jasinska, Z., KołECKI, A., 1999: Szczgółowa Uprawa Roślin. AXA, Wrocław, PL, p.305.

Meyer, U. (Ed.), 1997: Growth stages of mono- and dicotyledonous plants: BBCH Monograph. Biologische Bundesanstalt für Land- und Forstwirtschaft (ed.). Blackwell Wiss.-Verlag. Wien, AT, pp. 100-105.

Podbielkowski, Z., 1985: Słownik roślin użytkowych. PWRiL, Warszawa, PL, p.89.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Phacelia tanacetifolia Benth."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Phacélie"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obteneur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

.....

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- (a) Pollinisation croisée [ ]
  - (i) variété synthétique [ ]
  - (ii) population [ ]
- (b) Autre (veuillez préciser) [ ]

- 4.2.2 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Ploïdie</b> <b>(1)</b>		
diploïde	Amerigo, Lisette, Oka, Wolga	2 [ ]
tétraploïde		4 [ ]
<b>5.2 Époque de début de floraison</b> <b>(3)</b>		
très précoce		1 [ ]
très précoce à précoce		2 [ ]
précoce	Barcelia, Lilla	3 [ ]
<del>précoce</del> à moyenne		4 [ ]
moyenne	Amerigo, Anabela	5 [ ]
moyenne à tardive		6 [ ]
tardive	Beehappy	7 [ ]
tardive à très tardive		8 [ ]
très tardive		9 [ ]
<b>5.3 Plante : hauteur naturelle</b> <b>(4)</b>		
basse	Asta	1 [ ]
moyenne	Anabela, Lilla, Natra	2 [ ]
haute	Balo, Mira, Stala	3 [ ]
<b>5.4 Fleur : couleur</b> <b>(8)</b>		
blanc	Blanca	1 [ ]
violet-bleu	Angelia	2 [ ]
violet-rouge		3 [ ]
<b>5.5 Infructescence : longueur</b> <b>(10)</b>		
courte	Oka, Wolga	1 [ ]
courte à moyenne		2 [ ]
moyenne	Vetrovska	3 [ ]
<del>moyenne</del> à longue		4 [ ]
longue	Barcelia	5 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Feuille : longueur</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété		
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?		
	Oui	[ ]	Non [ ]
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?		
	Oui	[ ]	Non [ ]
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.3	Autres renseignements		

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- |  |         |         |
|--|---------|---------|
| (a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)           | Oui [ ] | Non [ ] |
| (b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [ ] | Non [ ] |
| (c) Culture de tissus  | Oui [ ] | Non [ ] |
| (d) Autres facteurs  | Oui [ ] | Non [ ] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Find du document]